Par e-mail : https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/09/27/les-propositions-de-l-association-negawatt-pour-reduire-de-10-la-consommation-d-energie-en-deux-ans_6143340_3244.html

Réduire la consommation d'énergie de 10 % d'ici à 2024, un objectif atteignable selon l'association négaWatt

Ses experts ont chiffré l'impact de cinquante mesures, essentiellement pour les bâtiments privés et publics, qui peuvent être mises en place rapidement, avoir un coût nul ou faible et être acceptables par chacun.

Par Perrine Mouterde

Publié le 27 septembre 2022

Comment réduire la consommation énergétique de la France de 10 % d'ici à 2024 ? Le gouvernement, qui a fixé cet objectif pour faire face au double défi des crises énergétique et climatique, devrait présenter le 6 octobre un premier plan d'action. Pour alimenter les réflexions, l'association négaWatt, engagée sur ce thème depuis vingt ans, a quantifié pour la première fois l'impact potentiel de cinquante mesures, essentiellement dans le bâtiment. Ce secteur est stratégique : le bâtiment résidentiel représente 30 % de la consommation d'énergie (450 térawattheures) et le tertiaire 16 % (245 TWh). En première ligne face au risque de rupture d'approvisionnement, il est aussi celui pour lequel négaWatt a le plus d'expertise et de retours d'expérience.

Selon l'association, qui publie le résultat de ses travaux mardi 27 septembre, l'objectif de 10 % est tout à fait atteignable. *« Nous pourrions même aller plus loin*, note Stéphane Chatelin, son directeur. *Sans regarder le secteur industriel, nous parvenons à une baisse de 13 % de la consommation cumulée de gaz, d'électricité et de pétrole avec cette première série de mesures dans le bâtiment et trois mesures dans les transports. Mais l'enjeu sera celui des conditions permettant de les mettre en œuvre. »*

Ces cinquante mesures n'ont pas été retenues au hasard : toutes peuvent être quantifiées, mises en place à court terme, avec un coût nul ou faible, et être acceptables par la population. *« Même si nos chiffrages sont basés sur des calculs et des cas concrets, cela reste des hypothèses avec une marge d'incertitude »*, précise Samuel Martin, membre de l'association et d'un bureau d'études spécialisé dans la maîtrise de l'énergie.

19 °C au lieu de 21 °C

Parmi les principaux gisements d'économies identifiés dans le résidentiel, figure en premier lieu le chauffage. Si 80 % des logements – négaWatt exclut d'office ceux des personnes âgées, malades, etc. – se chauffaient à 19 °C, comme le prévoit déjà le code de l'énergie, ce sont 23,5 TWh qui

pourraient par exemple être économisés. Selon différentes études, les ménages règlent aujourd'hui leurs radiateurs à 21 °C en moyenne.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés Sobriété énergétique, une impression de déjà-vu

Des baisses de consommation *« extrêmement importantes »* (de l'ordre de 18 TWh) sont également possibles concernant l'eau chaude, notamment en installant des limitateurs de débit sur les robinets et des housses isolantes sur les ballons d'eau chaude sanitaire. *« On a su fabriquer des masques pendant la pandémie, on peut fabriquer des jaquettes isolantes et les mettre en valeur en concertation avec les industriels »*, estime Samuel Martin.

Pratiques de cuisson *« plus sobres »* – éteindre le four avant la fin de la cuisson, moins de surgelés… –, remplacement des dernières ampoules halogènes et incandescentes par des LED, extinction des appareils en veille… Les membres de négaWatt disent avoir été surpris par l'effet potentiel d'une utilisation plus raisonnée de certains appareils électroménagers. *« Eteindre sa box TV, ça représente un tout petit gain unitaire,* précise Samuel Martin. *Mais comme elle est allumée tout le temps et qu'il y en a dans près de 30 millions de logements, le gain cumulé est colossal. »*

Devoir d'exemplarité

Dans le tertiaire, outre le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la réduction de l'éclairage inutile, la ventilation constitue également une piste importante : le simple fait de l'arrêter lorsque les bâtiments sont inoccupés, quand c'est possible, pourrait permettre d'économiser 18 TWh. A l'image des « référents Covid », négaWatt propose également de désigner des « référents sobriété » dans chaque bâtiment et de mettre en place des visites consacrées à la maîtrise de l'énergie avec les exploitants de chaque chaufferie.

Si le potentiel pour une baisse importante de la consommation d'énergie existe, la grande inconnue concerne l'adhésion des différents acteurs à ces mesures. Modifier le thermostat du radiateur de sa chambre, prendre des douches moins longues, mieux remplir son lave-vaisselle… A quel point les citoyens vont-ils réellement modifier leurs habitudes et leurs usages quotidiens ? Pour que ces mesures aient une chance d'être suivies, négaWatt juge fondamental que l'ensemble des acteurs soient mobilisés, en commençant par l'Etat, tenu à un devoir d'exemplarité, et le secteur tertiaire.

« Si vous voyez qu'au bureau un référent sobriété a été nommé et que votre service informatique fait un effort, vous aurez sans doute plus envie de regarder ce qui se passe chez vous et cela évitera l'effet repoussoir », observe Samuel Martin. Dans cette optique, l'association rappelle que certaines mesures n'ayant qu'un gain énergétique limité, telles que l'extinction des panneaux publicitaires la nuit, sont malgré tout essentielles pour leur portée symbolique. Des campagnes de communication, pédagogiques et ludiques, pourraient également sensibiliser les Français au gaspillage énergétique.

« Si l'Etat recommande fermement ou contraint à l'extinction de l'éclairage public la nuit, ce sera beaucoup plus simple pour de nombreux maires d'assumer la mise en place de la mesure vis-à-vis de leurs administrés ou de leur conseil municipal », ajoute Samuel Martin.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés Comment réduire rapidement nos consommations d'énergie ?

Surtout, l'association rappelle que la sobriété devra s'inscrire dans le long terme : en parallèle du plan pour les deux prochaines années, il est impératif d'impulser des changements structurels en

matière d’aménagement du territoire ou de rénovation des bâtiments. D’ici à 2050, si elle veut respecter ses engagements climatiques, la France devra diviser par deux sa consommation d’énergie.

Perrine Mouterde